

No. de la
résolution

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 tenue le 21 octobre 2024 à 18h30, à l'école secondaire de la Cité.

SONT PRÉSENTS

Mesdames	
Bettyna Belizaire	Membre de la communauté
Marie-Claude Giasson	Enseignante
Winon Hernandez	Parent
Mylène Larocque	Membre du personnel professionnel
Myriam Séguin	Parent
Messieurs	
Laurent Bergeron-Collin	Parent
Alain Casselman	Parent
Djibril Niang	Enseignant

SONT ABSENTS

Valérie Cloutier	Membre du personnel du soutien
Ibrahim Daher	Parent
Madeleine Vallières	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mme Catherine Dubuc	Directrice
Mme Gabrielle Belzile-Quévy	Directrice adjointe

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés :

- 8.6 Activités de financement des finissants
- 8.7 Activité de financement individuelle
- 8.8 Vente de vêtement à l'effigie de l'école
- 8.9 La Cité sur scène

Il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	---

proposées.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par Madame Myriam Séguin, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Les suivis suivants sont effectués :

10.5 46 élèves inscrits au voyage des finissants. Il y aura probablement un autobus.

11.2 L'activité des portes ouvertes s'est bien déroulée. Environ 175 familles se sont présentées à l'école.

Les casiers sont arrivés au début du mois d'octobre

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

6. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS

6.1. Personnel de l'école

Périodes de récupération

Ce soutien offert par les enseignants n'est pas populaire auprès des élèves.

Des rappels seront effectués dans les prochaines semaines et à la suite de la publication du premier bulletin.

6.2. Élèves

Aucun commentaire

6.3. Parents

Aucun commentaire

7. MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Mesdames Catherine Dubuc et Gabrielle Belzile-Quévy partagent les informations suivantes :

- Très belle activité par l'équipe d'accueil lors de la première rencontre « Café rencontre mensuel » le 3 octobre dernier.
- Présentation du programme scolaire du Québec aux parents des élèves issus de l'immigration des élèves primaires du bassin et de l'école secondaire.
- Kiosques d'informations sur les études postsecondaires pendant l'heure du dîner en octobre et en novembre.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

- Fin de la première étape le 6 novembre prochain.

CÉ #2425-10

8. DÉCISIONS

8.1. Entériner le vote électronique – vêtement sportif

Lors de la dernière rencontre, l'achat de vêtement sportif avait été présenté aux membres. Comme il restait un prix à venir, les membres ont décidé d'effectuer un vote électronique avant la rencontre du 18 novembre 2024. La compagnie LDSF a remporté l'appel d'offres.

Les vêtements seront vendus au prix demandé par la compagnie.

- **CONSIDÉRANT** que l'achat des vêtements sportifs est la seule dépense pour les parents;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés sont raisonnables et correspondent au coût chargé par le fournisseur;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Alain Casselman, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le fournisseur ainsi que les montants demandés pour les vêtements sportifs.

CÉ #2425-11

8.2. Sorties éducatives

Madame Catherine Dubuc informe les membres qu'une subvention est octroyée par le gouvernement afin de permettre aux élèves d'effectuer des sorties culturelles et des classes d'accueil. Également, elle présente les sorties proposées par le personnel enseignant. Enfin, une sortie à Montréal est proposée. Un montant de 20\$ sera demandé aux parents des élèves qui choisiront d'inscrire leur jeune à cette sortie.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel ont été consultés pour le choix des sorties culturelles et éducatives;
- **CONSIDÉRANT** que le ministère octroie une subvention qui couvre les dépenses et qu'aucuns frais ne devront être déboursés par les parents, sauf pour la sortie à Montréal;
- **CONSIDÉRANT** que la sortie à Montréal sera offerte sur une base volontaire, un montant de 20\$ sera demandé à chaque élève;

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2425-12

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Madame Winon Hernandez, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** l'ensemble des sorties et le montant de 20\$ pour la sortie à Montréal pour l'année scolaire 2024-2025.

8.3. Vêtements pour le cheerleading

Madame Catherine Dubuc présente les résultats de la demande de prix pour les uniformes de cheerleading. La compagnie retenue est « Cheer Action » de Montréal. L'uniforme sera vendu au coût de 318, 48\$.

- **CONSIDÉRANT** que l'achat de l'uniforme est obligatoire;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés ont fait l'objet d'un processus de demande de prix selon la politique du CSSPO;
- **CONSIDÉRANT** que l'école pourra offrir plusieurs versements aux parents;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Winon Hernandez, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le fournisseur ainsi que le montant demandé pour l'uniforme de cheerleading 2024-2025.

CÉ #2425-13

8.4. Activité du bal – 25 juin 2025

Madame Catherine Dubuc présente l'activité du bal pour cette année. Après une consultation auprès des élèves, une croisière de 4 heures sur la rivière des Outaouais est l'activité. L'activité se déroulera le 25 juin 2025. Seuls les élèves et les membres du personnel seront admis sur le bateau. Le coût de l'activité est estimé à 120\$ par élève. Des campagnes de financement seront proposées aux élèves afin de leur permettre de diminuer le montant à déboursier.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que les élèves finissants et le comité organisateurs ont été consultés pour cette sortie;
- **CONSIDÉRANT** que les élèves auront l'opportunité d'effectuer des campagnes de financement pour diminuer le montant à déboursier;

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2425-14

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Monsieur Alain Casselman, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la croisière comme sortie des finissants 2024-2025.

8.5. Remise des diplômes – prix du billet

Cette année, une remise des diplômes est proposée pour nos élèves finissants. Les élèves seront divisés en 2 groupes pour la cérémonie. Les élèves pourront inviter toutes les personnes qu'ils désirent. Un montant de 20\$ sera demandé par personne pour défrayer les coûts de la cérémonie. L'excédent du montant sera investi dans l'activité du bal afin de diminuer le coût de la croisière.

- **CONSIDÉRANT** qu'il y a des frais pour l'activité de la cérémonie des finissants;
- **CONSIDÉRANT** que le montant demandé par personne couvrira les frais pour la cérémonie;
- **CONSIDÉRANT** que l'excédent du montant recueilli servira à diminuer les frais pour la croisière des finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Winon Hernandez, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les frais de 20,00\$ par personne pour la cérémonie et de diriger l'excédent du montant aux frais associés à la croisière.

CÉ #2425-15

8.6. Activité de financement des finissants

Madame Catherine Dubuc présente les activités de financement de masse proposées pour cette année. Les fonds recueillis serviront à diminuer les coûts pour les finissants.

- Chocolat chaud à 2\$ + 0,50\$ pour des guimauves – Décembre 2024 à février 2025
- Sacs de bonbons à 2\$ - 31 octobre 2024
- Cartes de Noël 2\$ l'unité ou 5\$ pour 3 cartes – Décembre 2024
- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom du Centre de service scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2425-16

- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par ces campagnes de financement serviront à défrayer une partie des coûts reliés aux activités du bal des finissants;
- **CONSIDÉRANT** que les campagnes de financement ont été décidées avec les élèves finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Alain Casselman, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les campagnes de financement pour cet automne.

8.7. Activité de financement individuelle

Madame Catherine Dubuc présente la campagne de financement individuel pour les élèves finissants. Une vente de maïs soufflé est proposée. Les sacs de maïs soufflé seront vendus au coût de 6\$. Chaque sac donne un profit de 3\$. Les élèves qui désirent participer à cette campagne devront acheter la boîte au coût total des ventes. Aucun retour ne sera possible. La campagne de financement se déroulera en novembre et décembre 2024.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom du Centre de service scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par ces campagnes de financement serviront à défrayer une partie des coûts reliés à l'activité du bal des finissants pour les élèves qui participeront à la campagne de financement;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Madame Winon Hernandez, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la campagne de financement individuel pour cet automne.

CÉ #2425-17

8.8. Vente de vêtements à l'effigie de l'école

Madame Catherine Dubuc présente les coûts pour l'achat de vêtements à l'effigie de l'école secondaire de la Cité.

Kangourou : 32\$ + taxes (+5\$ pour XXL)

Chandail à manches courtes : 15\$ + taxes (+3\$ pour XXL)

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2425-18

- **CONSIDÉRANT** que l'achat des vêtements n'est pas obligatoire;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés sont raisonnables et correspondent au coût chargé par le fournisseur;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Myriam Séguin, appuyé par Madame Mylène Larocque, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le fournisseur ainsi que le montant demandé pour l'achat de vêtements à l'effigie de l'école.

8.9. La Cité sur scène

Mme Catherine Dubuc explique la vente de billets pour le spectacle « La Cité sur scène » qui aura lieu le 24 janvier 2025 en soirée. Chaque billet d'entrée sera vendu au coût de 10\$. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts pour le bal de juin 2025.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis serviront à diminuer les frais reliés aux finissants 2025;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Alain Casselman, appuyé par Madame Habibatou Niane, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le coût du billet pour le spectacle « La Cité sur scène ».

9. INFORMATIONS

9.1 Comité de parents du CSSPO

Madame Myriame Séguin partage les informations suivantes :

- Première rencontre de la présente année scolaire.
- Des élections ont eu lieu pour les différents postes.
- La formation des comités a été effectuée.
- Le calendrier des rencontres a été établi.

9.2 Rencontre de parents – 21 novembre 2024

La rencontre de parents aura lieu le jeudi 21 novembre 2024 de 16h30 à 18h30 et de 19h00 à 20h00.

Les parents des élèves ciblés recevront un lien afin de prendre un rendez-vous entre 16h30 et 18h30. Pour les autres parents, ils pourront venir rencontrer les enseignants entre 19h00 et 20h00. Toutes les rencontres se dérouleront en présentiel.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	---

10. VARIA

Aucun sujet.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson que la séance soit levée à 19h46.

La prochaine rencontre aura lieu le 18 novembre 2024 à 18h30.

Laurent Bergeron-Collin
Président

Catherine Dubuc
Directrice